

ILENYS

Société par actions simplifiée au capital de 731000 euros
Siège social : 9, allée du Thil 33320 Le Taillan Médoc- 903 447 183 R.C.S. Bordeaux

Procès-verbal de la décision de l'associé unique du 30 Juin 2025

Le 30 Juin 2025, à 20h, Mr Jean-Pierre GINTRAC, demeurant au 9, allée du Thil 33320 Le Taillan Médoc, associé unique de la société Ilenys et propriétaire des 23 579 actions composant l'intégralité du capital social, seul associé de la société, a adopté, conformément à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
- Affectation du résultat
- Pouvoirs

Les décisions suivantes :

Première résolution

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.
En conséquence, l'associé unique donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31/12/2024 et qui se chiffrent à 6 902 euros, de la manière suivante :

- 6 902€ : Report à nouveau

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Troisième résolution :

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Jean-Pierre Gintrac, Président, pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Pierre Gintrac', written over a light blue grid background.

L'associé unique et Président

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS ILENYS		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122024	Exercice N-1 clos le 31122023
				1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }		215	214	
			217	218	3 386
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	3 387
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	14 120
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255		254	261
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(10 994)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	61 189
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	43 292
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	15 151
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	2 557
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	6 902
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	30 920
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	
				991	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127	
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346		655	
		643		645	
		648		649	
	Déduction exceptionnelle - nulle simulateur de conduite	641		647	
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	11 823

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		SAS ILENYS										9 ALLEE DU THIL										Néant ☐			
Adresse de l'entreprise		33320 LE TAILLAN MEDO C																							
SIRET		9 0 3 4 4 7 1 8 3 0 0 0 1 8										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12			
												Durée de l'exercice précédent *										12			
												Exercice N clos le										31122024			
												Exercice N-1 clos le										31122023			
ACTIF		Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012																					
		014		016																					
	Immobilisations corporelles*	028	841	030	261									580											
	Immobilisations financières* (1)	040	288 119	042										288 119											
	Total I (5)	044	288 960	048	261									288 699											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																				
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	994	070	994																			
			072	8 771	074	8 771																			
	Valeurs mobilières de placement	080	378 293	082	24 350									353 942			347 355								
	Disponibilités	084	65 964	086										65 964			362 915								
	Charges constatées d'avance *	092		094																					
	Total II	096	454 021	098	24 350									429 671			710 270								
	Total général (I + II)	110	742 981	112	24 611									718 370			710 270								
PASSIF												Exercice N NET										Exercice N-1 NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		731 000										731 000											
	Ecart de réévaluation	124																							
	Réserve légale	126																							
	Réserves réglementées*	130																							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132																							
	Report à nouveau	134		(28 586)										(15 906)											
	Résultat de l'exercice	136		6 902										(12 680)											
	Subventions d'investissement	137																							
	Provisions réglementées	140																							
	Total I	142		709 316										702 414											
Provisions pour risques et charges												Total II										154		6 570	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																							
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		82										3 682											
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 165)	172		165										2 435											
	Comptes courants d'associés	173		2 237										1 739											
	Autres dettes	175																							
Produits constatés d'avance	174																								
Total III	176		2 484										7 856												
Total général (I + II + III)												180										718 370		710 270	
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	90 259	(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182					292 632												
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																	

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **718 370** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **64 576** euros et un total **charges** de **57 673** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **6 902** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.